



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le 24 septembre 2020

Jean-Christophe BOUVIER, Préfet du Cher, prend acte de la décision de justice de condamner un citoyen français, qui à deux reprises, s'est réfugié derrière une interprétation idéologique de l'Islam pour refuser de serrer la main de sa prédécesseure, Catherine FERRIER en 2018 et 2020.

Cette décision rappelle le caractère fondamental du respect des valeurs de laïcité et d'égalité homme-femme dans la République.

Contact presse

**Bureau de la représentation de l'État
et de la communication**

Tél : 02 48 67 34 25
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX